

Projet Pédagogique CVSD Hiver 2026



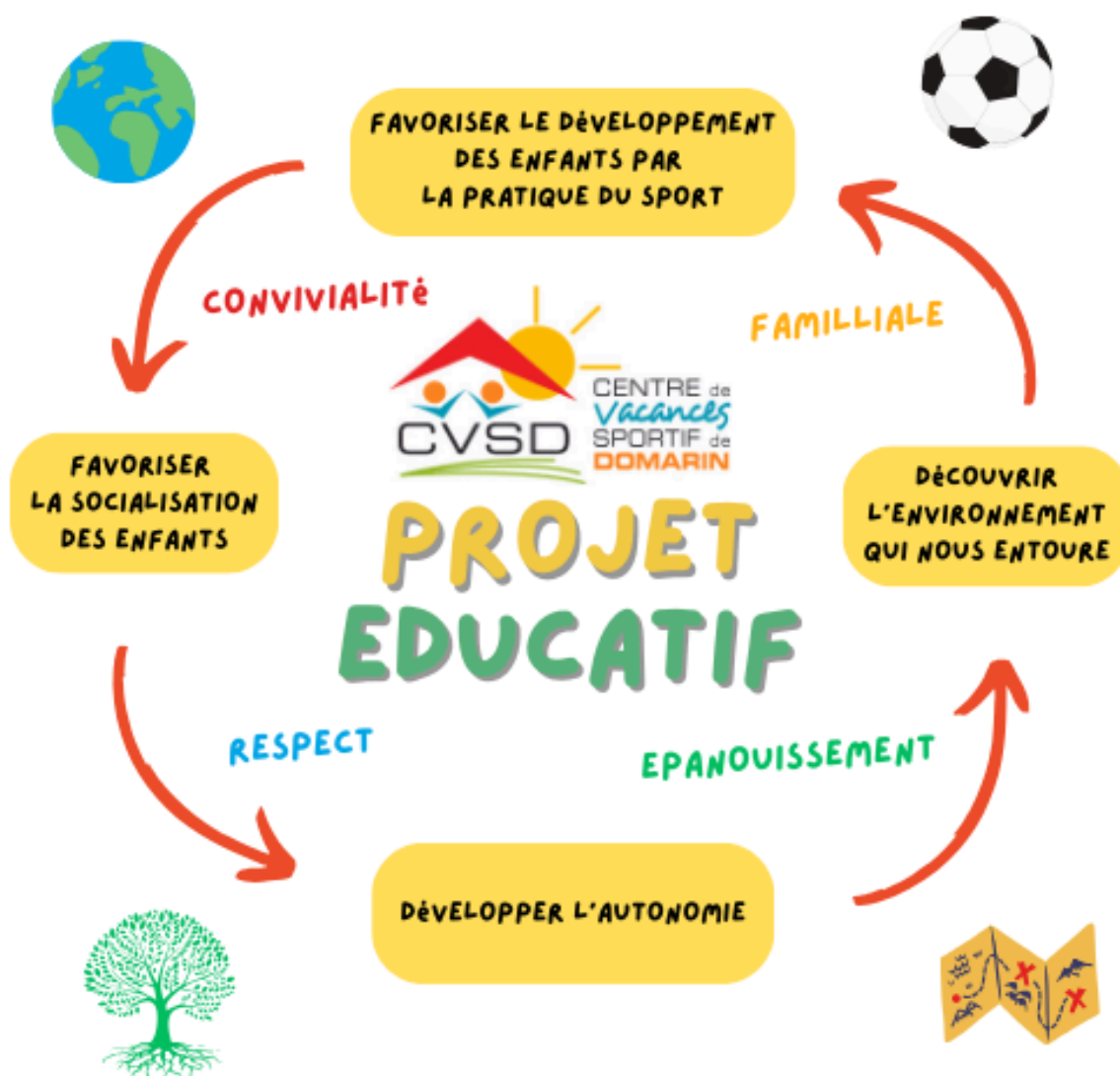
Mail: cvsdomarin@gmail.com

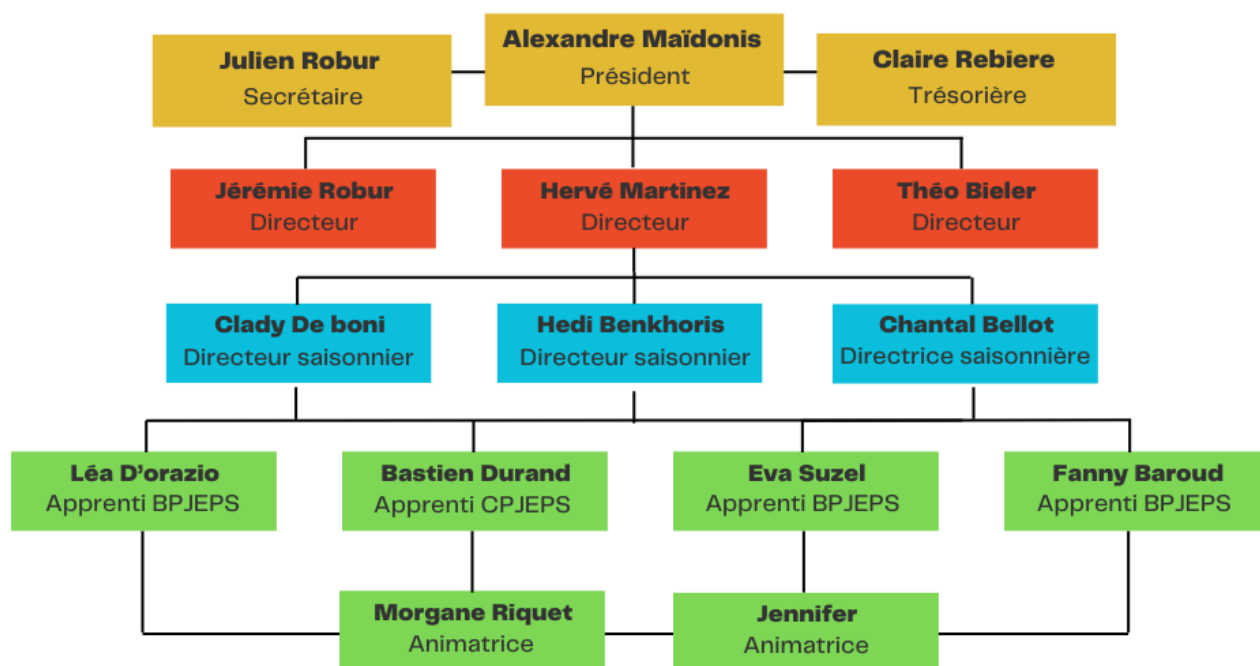
PRÉSENTATION DU CVSD

Le CVSD (**centre de vacances sportif du Dauphiné**) est une **association** déclarée, créée le 3 Janvier 2015 qui est basée au 1 rue les Combettes, 38300 Succieu. Le CVSD propose des ACM extra-scolaires, péri-scolaires (les mercredis) ainsi que des séjours de vacances et mini-camp.

Le prix pour 1 semaine de vacances est de 120€ la semaine (110€ pour les communes partenaires citées ci-dessous) ou 30€ une journée. Pour les mercredis 90€ par mois pour les journées complètes et 50€ par mois pour les 1/2 journées.

Le CVSD comporte **4 établissements** (qui appartiennent aux mairies), celui de Maubec, Eclose-Badinières , Domarin (établissement principal) et Four pour les mercredis, ces villes font aussi partie de nos communes partenaires. Nous sommes aussi en partenariat avec le Judo club de Domarin qui est à l'origine de la création du CVSD par le biais de Jérémie Robur et Hervé Martinez, tous 2 professeurs de judo et directeur du centre depuis 10 ans.





Rôles des principaux directeurs du CVSD

Hervé Martinez s'occupe de toute la partie financière et administrative de l'association.

Jérémi Robur gère la partie organisationnel et financière de l'association.

Théo Bieler est le responsable de la partie management et communication de l'association.

LE PUBLIC ET SES CARACTÉRISTIQUES

Domarin ville frontalière avec Bourgoin-Jallieu est à mi chemin entre secteurs rural et urbain d'une classe social moyenne, le CVSD propose des infrastructures plus grandes que les autres centres aux alentours et adaptés à un large public. Nous proposons aussi de multiples activités et des sorties comme (location de châteaux gonflables, journée au lac, laser-game ...) inclus dans le forfait semaine. Ces atouts poussent les parents à faire quelques kilomètres de plus pour poser leurs enfants au CVSD. L'esprit familial et convivial du centre joue aussi sur le choix des parents.

Le public de la structure est constitué de garçons et de filles de 3 à 15 ans, d'une classe sociale moyenne. Ils vivent pour la plupart dans Bourgoin-Jallieu et sa périphérie.

Notre public respecte énormément l'autorité (peu voir pas de « rebelle ») et est sportif pour la majorité. (Centre de loisir **SPORTIF** de Dauphiné + lien fort avec le judo club Domarin et Nivolas-Vermelle qui compte beaucoup de licenciés). Notre public est très participatif mais moins sociable que la moyenne.

Notre public a besoin d'être rassuré et de connaître son environnement pour s'y sentir bien, difficulté à se séparer de papa maman jusqu'à tard pour certain. Il a aussi un fort besoin d'attention et de reconnaissance.

FOCUS SUR L'ÉQUIPE DU PÉRISCOLAIRE DU MERCREDI

Nous effectuons le service périscolaire au gymnase de Four 38080.

Le nombre d'enfants total est de 104 inscrits répartis selon les semaines paires et impaires et en demi journée ou journée complète. (Moyenne 80 enfants par jours)

Les repas et goûter sont à charge des parents.

L'équipe pédagogique est composé de :

Directeur : Jérémie Robur

Animateur diplômé : Théo Bieler, Fanny Baroud, Eva Suzel, Morgane Riquet, Léa D'orazio, Eva Prinnet

Animateur Stagiaire :

Animateur Non diplômé : Jennifer Reynaud

Assistant sanitaire : Marie-Claude Bellot-Paturel

Remplaçante (si disponible) : Chantal Bellot-Paturel ; Ines Longepierre ; Clady De boni

FONCTIONNEMENT DU CVSD

Organisation de l'équipe:

*L'amplitude horaire pour l'équipe est de 7h30 jusqu'à 18h30.

*Des arrivées différées sont faites en rotation: 7h30 / 8h / 8h30

*Horaire d'accueil du matin entre 7h30 et 9h.

*Horaire de l'accueil du soir de 17h à 18h.

Les repas sont prévus entre 12h et 13h pour prendre le temps de manger, débarrasser et nettoyer. Une pause de 30min est prévue, à prendre entre 13h à 14h en rotation avec les autres animateurs.

Contrat CEE pour la plupart des animateurs, d'autres en contrat alternance engagé à l'année. Le nombre d'animateurs varie entre les différents centres et dépend du nombre d'enfants toujours en respectant les taux en vigueur selon le type d'ACM.

Groupe: PS et MS / GS et CP / CE1 CE2 / CM1 CM2

Des enfants peuvent monter et/ou descendre d'un groupe pour être avec un copain si besoin. Les maternelles sont parfois séparés en 3 groupes distincts quand le nombre est trop important.

Temps de repos et activité:

Des espaces dédiés au calme (lecture ou dessin) pendant les temps libres.

Un temps calme obligatoire entre 13h et 13h30 pour favoriser la digestion des enfants.

Moment bilant pendant le goûter de 16h à 16h30 est aussi considéré comme un temps calme avant l'arrivée des parents.

La journée type pour les enfants:

- 7h30 à 9h accueil temps libre ou temps calme selon leur choix
- 9h à 11h45 activité choisie par l'animateur parfois après concertation avec les enfants
- 11h45 à 12h temps calme et lavage de main / installation des couverts pour certain (rotation des groupes dans cette tâche)
- 12h à 13h Repas
- 13h à 13h30 temps calme
- 13h30 à 14h temps calme ou temps libre selon leurs choix
- 14h à 16h30 activité choisie par l'animateur parfois après concertation avec les enfants
- 16h30 à 17h goûter et bilan de fin de journée (les plus les moins + à prévoir demain)

- 17h à 18h temps libre ou temps calme avant l'arrivée des parents

La sécurité et réglementation:

Pour inscrire leur enfant à l'accueil de loisirs, les parents doivent au préalable remplir une fiche sanitaire où sont stipulés les allergies, les traitements médicaux, le nom du médecin traitant et les numéros d'appel en cas d'urgence médicale. Les listes de santé, PAI, sont établies chaque année lors des renouvellements de dossiers et mis à jour régulièrement. Les allergies sont affichées dans le cahier des présences à disposition de toute l'équipe d'animation. Les enfants présentant des allergies alimentaires doivent bénéficier d'un PAI (projet d'accueil individualisé) qui est regroupé dans un dossier. Avant chaque période, les trousseaux sont vérifiées et les éléments manquants sont ajoutés à l'aide de la réserve. Nous disposons également d'une pharmacie dans la salle d'activités.

Les soins sont notés sur le cahier de pharmacie. Ils sont réalisés par un animateur titulaire du PSC1, l'assistant sanitaire. Nous disposons d'une infirmerie au centre où l'enfant peut être mis à l'écart du reste du groupe pour se reposer. Pour les « petits accidents » (pipi, trous, tâches...) nous disposons de vêtements de rechange. Lors de tout déplacement, les animateurs prennent systématiquement les trousseaux de secours, la liste des enfants ainsi que leurs fiches sanitaires. Certaines maladies contagieuses nécessitent une éviction du malade de l'accueil de loisirs.

Accueillir et gérer un public d'enfants suppose de vérifier en permanence que l'environnement matériel et les comportements humains garantissent de bonnes conditions de sécurité. Toute l'équipe doit redoubler de vigilance pour la surveillance des enfants, La directrice veille à ce que la sécurité soit assurée sinon elle intervient immédiatement auprès des animateurs. Il est également important d'informer les enfants eux-mêmes des risques de la vie quotidienne. Chaque animateur veille à la sécurité du lieu avant de démarrer une animation. Il doit veiller en permanence à ne laisser aucun matériel dangereux à disposition des enfants (ciseaux, cutter, ...)

Les activités:

Le centre de loisir propose essentiellement des activités multisports dans la limite des prérogatives d'encadrement et du matériel nécessaire à l'activité, mais aussi des activités créatives, manuelles ou artistiques.

Exemple :

- Activités physiques en pleine nature (rando, course d'orientation, VTT)
- Activités ludiques (jeux de ballon, sport collectif, sport de raquette ...)
- Activités physiques d'expressions corporelles
- Activités manuelles en tout genre
- Activité artistique (théâtre, danse ...)

Le CVSD met l'accent sur le sport pour développer l'enfant et ses valeurs. Le code moral du judo se retrouve dans la vie du centre.

Accueil de public en situation de handicap:

Le CVSD utilise des locaux prêtés par les communes ou établissements pouvant recevoir du public donc généralement au norme pour recevoir des personnes en situation de handicap moteur.

Concernant les handicaps mentaux cela dépend du niveau d'autonomie de l'enfant, si celui-ci est intégré normalement à l'école et ne suscite pas une AVS constamment nous l'acceptons. L'animateur est prévenu et nous lui prodiguons des conseils et échangeons sur les difficultés rencontrées. Si l'handicape est trop élevé nous orientons les parents vers des centres spécialisés.

L'organisation sanitaire:

La préparation des repas est confiée à un prestataire de service « Guillaud traiteur ». Celui-ci veille au respect des consignes en matière d'hygiène et la réglementation en vigueur. Le directeur a un droit de regard sur le respect de ces règles et doit le signaler dans le cas contraire. Les goûters Ils sont achetés par le directeur de l'accueil de loisirs qui veille au respect de la chaîne de froid (glacières) et rangés dans une pièce propre et rangés et accessibles seulement par l'équipe d'animation.

Les animateurs préparent le goûter chaque jour en respectant plusieurs règles :

- Utilisation d'un support propre pour la préparation
- Noter dans un cahier spécifique les dates et numéros de lots
- Ranger et nettoyer le plan de travail après chaque goûter

En cas d'atelier cuisine avec les enfants, les mêmes règles sont appliquées et doivent également :

- S'assurer que les enfants se soient tous lavés les mains correctement
- Garder un échantillon de toute nourriture transformée

Un réfrigérateur est à disposition de l'accueil de loisirs mais également de l'APS. La température du frigo est notée chaque matin sur un registre et un planning est mis en place pour un nettoyage régulier. L'équipe veille également à régulièrement faire le tri des denrées entamées et note systématiquement la date d'ouverture des aliments (produits frais entamés non réutilisés).

INTENTION ÉDUCATIVE

<u>Effectif : 80</u> -6ans : 32 6/13ans : 48	<u>Equipe pédagogique Domarin</u> <u>Directeur : S1 Eva S2 Jérémie</u> <u>Adjointe : S2 Théo</u>		
BAFA	Stagiaire	Non diplômé	Intendance
Hedi, Eva, Adrien, Fanny, Léa, Anouck, Emma B	Bastien	Fleur, Nathanael	Geneviève

INTENTION ÉDUCATIVE
Développer l'autonomie
(Objectif lié au développement de l'enfant)

Objectif Directionnel
Sous-Thème

	Prise de décision	Confiance en soi
Activité	- Proposer aux enfants de créer leur propre jeu ou faire une demi-journée où ils organisent et choisissent leurs activités.	- Favoriser des activités seul qui ne met pas en échec l'enfant (Activité manuelle, Battre un score et pas un camarade).
Vie quotidienne	- Les laisser choisir ce qu'ils veulent goûter entre plusieurs propositions préalable.	- Pouvoir se servir tout seul à table (la nourriture et l'eau).
Organisation	- Créer un pôle dessin sans supervision où les enfants peuvent choisir leur coloriage et leur matériel feutre crayon craie feuille ardoise.	- Chaque enfant peut créer une activité dans la semaine et la propose aux autres pendant le temps libre ou temps dédié
Posture Anim	- Laisser le choix aux enfants sur leur envie, au goûter, ou et quand faire cette activité	- Insister sur les bonnes choses réalisées par l'enfant, le féliciter, célébrer les exploits lors du cercle de discussion de fin de journée.

INTENTION ÉDUCATIVE

Favoriser le vivre-ensemble et le respect des règles collectives

(Objectif lié à la vie de groupe)

Objectif Directionnel
Sous-Thème

	Intégration	Solidarité
Activité	- Faire participer tous les enfants en donnant un rôle à chacun ou en modifiant les règles de certaines activités. - Privilégier les activités coopératives et sans élimination.	- Proposez des jeux et des activités de résolution de problèmes qui nécessitent que les enfants collaborent pour trouver des solutions. - Privilégier les récompenses collectives.
Vie quotidienne	- Aller vers les enfants qui ne jouent pas sur les temps libres et leur proposer d'intégrer un groupe avec l'aide des enfants. - Mise en place d'un parrainage, un enfant qui le souhaite peut accompagner le nouvel arrivant en lui présentant le centre et le groupe et en lui proposant de jouer avec lui.	- Attendre que tout le monde soit servi pour commencer à manger. - Nettoyer la salle avant de partir en temps libre. - Décorer l'accueil en rapport avec le thème.
Organisation	- Mise en place d'un grand jeu en mélangeant toutes les tranches d'âge et faire en sorte que tous est un rôle à jouer dans l'objectif de grand jeu. (Le chef du navire, le porteur des clés, le compteur du groupe, ...).	- Favoriser la coopération des plus grands pour aider les plus petits à débarrasser et/ou à réaliser les activités notamment lors du grand jeu. - Privilégier les activités coopératives adaptées en duo par exemple ou mise en pratique d'un spectacle de groupe).
Posture Anim	- Insuffler une dynamique de groupe pour ne laisser personne à l'écart. Initier les actions et questionner sur le comportement à adopter dans certaines situations. - Commencez ou terminez la journée avec un cercle de discussion où les enfants peuvent partager leurs expériences. Encouragez-les à écouter attentivement les autres et à offrir du soutien et des encouragements.	

INTENTION ÉDUCATIVE

Favoriser le développement des capacités motrices

(Objectif lié au thème)

Objectif Directionnel

Sous-Thème

	Favoriser le développement des capacités motrices
Activité	- Mise en place de parcours moteurs évolutifs (sauter, ramper, grimper, lancer, courir). - Jeux sportifs variés : relais, jeux d'opposition adaptés, jeux de ballons. - Ateliers de motricité fine (adresse, manipulation, équilibre). - Jeux d'expression corporelle et de coordination rythmique.
Vie quotidienne	- Encourager l'autonomie motrice lors des déplacements (se déplacer seul, porter son matériel). - Intégrer des temps d'échauffement ludiques au début de chaque activité. - Valoriser les efforts et progrès individuels au quotidien.
Organisation	- Aménager des espaces sécurisés et adaptés aux différents âges. - Prévoir des groupes à effectifs réduits pour favoriser la participation active. - Adapter le niveau de difficulté des activités selon les capacités de chacun. - Alternier temps dynamiques et temps calmes pour respecter les rythmes.
Posture Anim	- Adopter une posture encourageante et rassurante. - observer les capacités de chaque enfant pour proposer des adaptations. - Valoriser la progression plutôt que la performance. - Garantir un cadre sécurisant favorisant la prise de confiance.

